Image not found or type unknown

Quelle est le nom du motif ?

Par **Yaki Futaba**, le **30/11/2017** à **20:43**

Bonjour mon fils a aujourd'hui vécu un conseil de discipline et a été renvoyé de son collège. Problème qui me dérange fortement : La raison écrite sur son dossier est abusive et vont je pense beaucoup le désavantager pour la poursuite des études... Je voudrais poursuivre l'établissement mais je ne sais pas si la raison mentionnée comme "Abus de langage" et "pression psychologique envers un élève mineur" suffit?

Par **Visiteur**, le **30/11/2017** à **22:03**

Bsr,
Nous ne pouvons donner un avis suffisamment éclairé avec si peu d'éléments...alors à tout hasard, ce lien:

http://www.letudiant.fr/lycee/comment-contester-une-exclusion-definitive-ou-autre-sanction-disciplinaire.html

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés